

TOUPICIM

HYDROFUGE DE MASSE SPÉCIAL TOUPIE

PRESENTATION

TOUPICIM, compatible avec toutes les catégories de ciment, permettant de limiter la pénétration d'eau par capillarité ou par pression. **TOUPICIM** agit par obturation des pores et du réseau capillaire, il ne modifie pas les résistances mécaniques et n'a pas d'effet sur les temps de prise. Il préserve vos réalisations des dégradations provoquées par les cycles de gel/dégel.

DOMAINE D'APPLICATION

TOUPICIM s'emploie sur chantier pour la fabrication de chapes, trottoirs, allées, radiers, hérissons et travaux de fondation...

Conforme à la norme

NF EN 934.2 et DTU 23 et 26.2

DOSAGE

Le dosage recommandé de **TOUPICIM** est compris à 0,10% de masse de ciment, c'est-à-dire **d'une dose de 2 litres pour 6 m³ de mortier dosé à 350 kg/m³ en ciment.**

MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. Incorporer **2 litres** de **TOUPICIM** directement dans la toupie.

Laisser malaxer **10 minutes** à grande vitesse en sens de rotation.

Attention au complément d'eau sur chantier, effectuer uniquement si nécessaire après incorporation et malaxage de **TOUPICIM**.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide
Odeur	: Caractéristique
pH	: 10
Masse volumique	: 1.00 ± 0.01 kg/dm ³
Hydrosolubilité	: Soluble

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE

TOUPICIM

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit isolé du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5°C et +35°C.
Conservation : 24 mois.

SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger :



GHS07

Mention d'avertissement :
ATTENTION

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Prévention :

P264

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité.

Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE